

COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion restreinte du 24/07/2017

Rappel du PV du 12/06/2017 :

ENCOURAGEMENT AU RECRUTEMENT DE NOUVEAUX ARBITRES

ARBITRES SUPPLEMENTAIRES - Article 45

Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, sur sa demande, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet "Mutation" dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions. Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales. Si le club a eu 2 arbitres supplémentaires ou plus, il peut avoir 2 mutés supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation ». Ces mutés supplémentaires seront utilisables dans la ou les équipes de son choix, définies pour toute la saison avant le début des compétitions. La liste des clubs bénéficiant de ces dispositions est arrêtée au 1er juin et publiée au bulletin officiel ou sur le site internet de la Ligue ou du District.

Les clubs doivent nous faire parvenir leur choix avant le 15/07/2017, à défaut, le ou les mutés supplémentaires seront affectés à l'équipe première Seniors DAM.

Nouvelle liste des clubs concernés :

2 Mutés supplémentaires:

Charenton CAP - 500012
PUC – 500025

1 Muté supplémentaire:

Fresnes AAS - 500494
Hay les Roses CA – 500716
Le Perreux FR – 540651
Nogent FC – 514388
Villeneuve Ablon US – 580485
Villiers ES - 500636

Seulement 3 clubs ont renvoyé au district leur choix avant le 15/07/2016, les autres clubs auront leur muté supplémentaire affecté à l'équipe première Seniors DAM :

2 Mutés supplémentaires:

Charenton CAP – 500012 (répondu) - 2 mutés supplémentaires en SENIORS DAM évoluant en D1
PUC – 500025 (répondu) - 1 muté supplémentaire en U19 (1) évoluant en R3
- 1 muté supplémentaire en U17 (1) évoluant en R3

1 Muté supplémentaire:

Fresnes AAS – 500494 - 1 muté supplémentaire en SENIORS DAM évoluant en D3
Hay les Roses CA – 500716 (répondu) - 1 muté supplémentaire en U15 évoluant en D1
Le Perreux FR – 540651 - 1 muté supplémentaire en SENIORS DAM évoluant en D1
Nogent FC – 514388 - 1 muté supplémentaire en SENIORS DAM évoluant en D2
Villeneuve Ablon US – 580485 - 1 muté supplémentaire en SENIORS DAM évoluant en D2
Villiers ES – 500636 - 1 muté supplémentaire en SENIORS DAM évoluant en D3